



N° 13 617\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA COUPE\*  
X L'ARRACHAGE\*  
LA CUEILLETTE\*  
X L'ENLÈVEMENT\***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : /  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Voies Navigables de France / Direction Territoriale de Strasbourg**  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
Adresse : **4 Quai de Paris**  
**BP 30 367**  
**67 010 STRASBOURG CEDEX**  
Nature des activités : **EPA**  
Qualification : /

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Euphorbe de Séguier ( <i>Euphorbia seguieriana</i> )	1 500 individus	1 500 individus environ seront détruit par les travaux toutefois 1500 individus seront prélevés et réimplantés à l'issue des travaux dans le cadre de la mesure d'accompagnement MA01 <b>Voir dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA</b>

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

### C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \*

Protection de la faune ou de la flore	Prévention de dommages aux forêts
Sauvetage de spécimens	Prévention de dommages aux eaux
Conservation des habitats	Prévention de dommages à la propriété
Étude écologique	Protection de la santé publique
Étude scientifique autre	Protection de la sécurité publique
Prévention de dommages à l'élevage	<b>Motif d'intérêt public majeur</b> X
Prévention de dommages aux pêcheries	Détonation en petites quantités
Prévention de dommages aux cultures	Autres

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Projet de rénovation de la berge du Rhin sur la commune de Gombsheim (67)**

**Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA**

Suite sur papier libre

### D. QUELLES EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION \*

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

#### D1. CAPTURE OU ENLEVÈMENT \*

Préciser la période : prélèvement de plants en automne 2024, brossage pour récupération des semences en été 2024. Ces opérations pourront éventuellement être répétées de la même façon en 2025 si les travaux devaient être réalisés par tranches sur 2 années consécutives.

Ou la date :

### E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Arrachage ou enlèvement définitif	Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
Arrachage ou enlèvement temporaire X	avec réimplantation sur place X
	avec réimplantation différée X

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : **Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA**

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : les spécimens seront conservés en pot dans des locaux sécurisés et présentant de bonnes conditions ambiantes durant l'hiver et réimplantés sur le site même en mars une fois les travaux terminés.

**Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA**

#### E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEUILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : **brossage, prélèvement de plant entiers**

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est

Départements : Bas-Rhin

Cantons : Brumath

Communes : Gombsheim

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Réimplantation de spécimens enlevés X	Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce	Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :	

**Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA.**

Suite sur papier libre

## I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : **Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA.**

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **Voir l'ensemble des explications dans le dossier de demande de dérogation joint à ce CERFA.**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Strasbourg..... le 11janvier2024..... Votre signature
--	--